

Financements des travaux de rénovation

Le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique a publié une lettre aux particuliers recensant toutes les aides disponibles pour rénover votre logement.

Même si nous avons déjà publié certaines de ces informations, cette synthèse, vous permet d'avoir une idée claire et complète des dispositifs existant et des démarches à effectuer pour en bénéficier.

N'hésitez pas à la consulter et à vérifier votre éligibilité au bénéfice de ces financements grâce aux simulateurs proposés.

www.economie.gouv.fr/particuliers/proprietaires-aides-renovation-logement-anah